

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 décembre 2006

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES
(Deuxième lecture) - (n° 3303)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 426

présenté par
M. Flajolet

ARTICLE 27 sexies

Dans l'alinéa 2 de cet article, substituer aux mots :

« de distribution d'eau »

les mots :

« d'eau potable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.